



LE THINK TANK CITOYEN
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

source photo : fr.africanews.com



**COMMENT RÉFORMER LES SYSTÈMES
JUDICIAIRES ?**

LE DÉBAT DE WATHI

Janvier–Mars 2018

Note introductive

COMMENT RÉFORMER LES SYSTÈMES JUDICIAIRES ?

1. Pourquoi ce thème ?

- **Parce que** les populations se plaignent dans tous les pays d'Afrique de l'Ouest et au-delà de l'injustice sous toutes ses formes et ont le sentiment que tous les citoyens ne sont pas en réalité égaux devant la loi;
- **Parce que** les textes constitutionnels des pays proclament tous les idéaux de justice et d'égalité de tous mais que dans la réalité, ces principes fondamentaux ne semblent pas appliqués;
- **Parce que** les institutions judiciaires ont une mauvaise réputation et les acteurs de la justice ont une image souvent dégradée aux yeux de nombreux justiciables dans les pays de la région. L'intégrité des acteurs de la justice est indispensable pour le bon fonctionnement du système judiciaire, l'Etat de droit, la démocratie, ainsi que le développement économique;
- **Parce que** les systèmes judiciaires ouest-africains ne garantissent pas l'équité entre les justiciables et que beaucoup d'exemples dans la région témoignent de l'indépendance limitée et de l'impartialité des systèmes judiciaires. Une justice qui fonctionne et est équitable participe à prévenir les conflits de tous ordres dans une société, à corriger les discriminations et à améliorer la sécurité à l'échelle nationale;
- **Parce que** la justice fait partie des missions régaliennes de l'Etat et que l'accès de toutes les populations quel que soit leur lieu de résidence et leur situation socioéconomique aux institutions judiciaires confèrent aux citoyens un sentiment de protection;
- **Parce qu'**une justice indépendante est un contre-pouvoir crucial aux pouvoirs exécutif et législatif et un moyen de protéger les droits et libertés fondamentales des individus. L'efficacité des systèmes judiciaires détermine le niveau de respect des règles de droit établies par les citoyens et la qualité de la vie institutionnelle du pays;
- **Parce que** la situation des prisons dans les pays de région est parfois scandaleuse et souvent un déni des droits fondamentaux de la personne humaine et que cette question est rarement considérée comme importante;

- Parce que dans beaucoup de pays, les populations font parfois davantage confiance aux systèmes de justice traditionnels ou religieux et qu'il faut réfléchir sur la place de ces institutions dans les systèmes nationaux de justice.

Quels sont les principaux sujets à explorer ?

- L'accès à la justice
- L'indépendance de la justice et des magistrats
- L'équité de la justice
- L'organisation de la justice
- La formation du personnel judiciaire et des services de sécurité
- Le fonctionnement de la justice
- Le budget alloué à la justice dans les pays de l'Afrique de l'Ouest
- La perception des populations de la justice
- Les systèmes traditionnels et religieux de justice
- L'efficacité des systèmes judiciaires dans les pays de l'Afrique de l'Ouest
- Les procédures d'arrestation et traitement des personnes en garde à vue
- L'impunité des forces de sécurité
- Le rôle de contre-pouvoirs de veille et d'alerte de la société civile
- Le système pénitentiaire
- Le surpeuplement des prisons et le traitement des prisonniers
- La question de la détention provisoire
- La vie carcérale et réinsertion des détenus
- Les peines alternatives à l'emprisonnement
- La détention des mineurs
- La situation spécifique des femmes en milieu carcéral (maternité, hygiène féminine)
- La justice supranationale (la Cour de justice de la CEDEAO et la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples)
- La justice pénale internationale

3. Comment participer au débat ?

- Les contributions des experts des questions débattues sont bienvenues mais les observations, témoignages, points de vue et propositions de tous les citoyens le sont tout autant.
- Nous souhaitons recevoir en particulier des articles qui font référence à un ou des pays précis, s'appuient sur des exemples et qui font émerger des propositions de réforme.
- Vous pouvez soumettre des articles courts (500 à 1000 mots) ou plus longs (1500 à 2000 mots). La taille maximale des contributions est de 2000 mots. Les articles courts ont cependant plus de chances d'être sélectionnés et publiés par le WATHI. Tous les articles doivent être accessibles au grand public, structurés et soignés.
- Vous pouvez aussi envoyer des commentaires, observations et recommandations sans devoir rédiger un article structuré à l'adresse suivante infowathi@wathi.org. Les contributions les plus pertinentes seront publiées sur le site.
- Vous pouvez également nous faire part de vos expériences et de vos propositions de réforme en envoyant un court enregistrement audio ou vidéo.
- Nous vous invitons à accompagner la soumission de votre article ou de votre enregistrement audio/vidéo d'une biographie de 50 mots maximum et, de préférence, d'une de vos photos de très bonne qualité.

CONTACTS

www.wathi.org

Envoyez vos articles et contributions à l'adresse: infowathi@wathi.org

Le débat se passe aussi sur les comptes Facebook et Twitter de WATHI :

Lien vers Facebook : <http://on.fb.me/1L2kOSk>

Lien vers Twitter : https://twitter.com/WATHI_Africa

Lien vers LinkedIn : <http://bit.ly/2otcXHq>